



# MS

## Médiateur social Accès aux droits et services



**Inscription**  
de mai à décembre

pour une rentrée  
en janvier

Téléchargement du dossier d'inscription  
sur notre site web

**Portes ouvertes**  
Samedi 28 janvier 2023

**Rencontres, Visio, infos col'...**  
Infos actualisées sur [www.irtsmontpellier.fr](http://www.irtsmontpellier.fr)



### à l'IRTS Montpellier

**Titre professionnel, Médiateur social accès aux droits et services, niveau 4**

**En 6 mois**

**En situation d'emploi ou en tant que demandeur d'emploi ou en candidat libre**

**Diplôme délivré par le Ministère du travail, du Plein emploi, et de l'insertion**

### Le métier

Le médiateur social d'accès aux droits et services contribue à entretenir et faciliter les rapports sociaux et à favoriser l'inclusion des personnes par son activité de médiation destinée à tout public. Il facilite l'accès aux services et aux droits, lève les incompréhensions entre les personnes et les institutions ou organismes, aide à la résolution de conflits. Sa connaissance du territoire d'activité et ses liens avec les structures présentes contribuent à la mise en place de réponses adaptées au besoin du public et aux évolutions sociales. Il accueille ou va à la rencontre des personnes en recherche d'information, en difficultés ou en situation de rupture sociale.

Par une démarche d'écoute active et l'explicitation des normes, des codes, des points de vue et des conséquences sociales des comportements, il favorise l'émergence de solutions acceptables pour chacun.

Il rend compte régulièrement de son activité, il utilise couramment les outils bureautiques et numériques.

“ *Faciliter les rapports sociaux,  
l'accès aux droits des personnes* ”

### Domaines d'activités

Le vaste champ de la médiation sociale développé par la politique de la ville, en réponse aux difficultés identifiées dans les quartiers urbains, se situe dans les champs social, culturel, scolaire, de la santé, de l'accès aux droits et aux services publics et dans le domaine de la tranquillité publique.

Les employeurs : le secteur associatif, les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les entreprises, les sociétés de transport, les établissements scolaires.

Les emplois : médiateur social, médiateur social en milieu scolaire, médiateur social et culturel, médiateur social en santé, médiateur social de ville, agent d'ambiance, agent de médiation et d'accompagnement, médiateur sur l'espace public, correspondant de nuit, médiateur social dans le logement et médiateur dans les transports.

# La formation

THEORIQUE ET PRATIQUE

336 heures de formation théorique et nombre d'heures de stage variables selon le statut du stagiaire  
5 à 10 jours/mois + 1,5 jour de préparation à la certification + 1 demi-journée de certification

Trois blocs de Compétences Professionnelles (CP) :

CP 1

## Participer à une veille sociale et participer à des réseaux professionnels d'un territoire

101,5 h.

- Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activités ;
- Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants ;
- Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité.

CP 3

## Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale

94,5 h.

- Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale,
- Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale,
- Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale

CP 2

## Assurer un service de médiation sociale

140 h.

- Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale;
- Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation;
- Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale ;
- Rétablir la relation entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale;
- Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches auprès d'une structure ;
- Rendre compte de son activité ;
- Analyser sa pratique de médiateur social accès aux droits et services.
- Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés;

## L'équipe

Une équipe de formateurs et de professionnels de terrain, avec un référent handicap

Référent pédagogique et suivi en entreprise : Deli Muepu  
Référente administrative : Delphine Dalle  
Référente Handicap : Magali Bonnier

### Objectifs de la formation

- La construction d'un positionnement professionnel étayé et la reconnaissance des compétences acquises par la réussite au diplôme MS
- L'accès à l'emploi et le développement de l'employabilité des diplômés : veille sur le taux d'insertion professionnelle, les types de postes occupés et de contrats obtenus, les besoins en formation complémentaires ou associés au Titre professionnel.
- La qualification des professionnels du secteur de la médiation
- La connaissance des publics du médiateur

### Modalités d'évaluation formative

Chaque bloc de compétences est évalué en centre de formation.

### Méthodes pédagogiques mobilisées

La formation se fonde sur une alternance de cours théoriques, de travaux dirigés, de mises en situations professionnelles, d'interventions de professionnels du secteur et d'un stage.

### Certification

Le titre est obtenu une fois que le candidat valide les 3 blocs de compétences devant un jury habilité par le ministère du travail.

## Pour candidater

### Modalités d'accès

**Pré-requis** : Sélection sur dossier de candidature (téléchargeable sur notre site web) + entretien de positionnement.

**Aptitudes souhaitées** : Capacité à créer et à développer des relations interpersonnelles ; aptitude à intervenir dans des situations conflictuelles avec impartialité ; capacité à travailler en référence aux lois et aux règlements ; capacité d'analyse, d'objectivité et de distanciation.

**Voies d'accès** : par la Formation professionnelle continue (FPC), par la Validation des acquis d'expérience (VAE).

**Décalage d'accès** : Une rentrée par an, en janvier

**Coûts** : se reporter au site web

### Calendrier

Inscription > de mai à décembre  
Rentrée > janvier  
Formation > de janvier à juin  
Certification > juillet

### Apprentissage

Depuis janvier 2020, ouverture à l'apprentissage de toutes nos formations diplômantes en travail social (tous niveaux) avec le nouveau Centre de Formation des Apprentis de l'Intervention Sociale (CFA IS).



## + d'infos

[conseils.formations@faire-ess.fr](mailto:conseils.formations@faire-ess.fr)

[www.irtsmontpellier.fr](http://www.irtsmontpellier.fr)



## irts Montpellier

1011, rue du pont de Lavérune  
CS70022.  
34077 Montpellier cedex 3.



Nos campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter

04 67 07 02 30 / [irtsmontpellier@faire-ess.fr](mailto:irtsmontpellier@faire-ess.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat